

Séance du Conseil Municipal du 19 février 2016

L'an deux mille seize, le dix-neuf du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal, sur une convocation du onze février deux mille seize, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LÉVÊQUE, Maire.

Conseillers en exercice : 11

Nombre de Présents : 08

Présents : Mmes Charlyne Breton, Marianne Cantais, Patricia Simon, Marie-Christine Langrené

MM. Pascal Carment, Jacky Lévêque, Fabrice Bureau, Guillaume Landa.

Nombre d'absent(es) excusé(es) : 03

Absent(es) excusé(es) : Sophie Laurent, Florent Gignon, Warwick Wilkins

Secrétaire de séance : Patricia Simon

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2015.

DÉLIBÉRATION N°01/2016 MISE EN NON VALEUR

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte la mise en non-valeur (compte 6542) de la somme de 184.45€ correspondant au restant dû sur la location de la salle des fêtes du 14 et 15 juin 2015 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Votants : 08

Pour : 08

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION N°02/2016 DEVIS : ORGUE DE L'ÉGLISE

Monsieur le maire présente plusieurs devis et options aux membres du Conseil Municipal pour la restauration de l'orgue de l'église

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, décide de retenir le 1^{er} devis pour le nettoyage et la restauration de la partie instrumentale d'un montant de 4667.96€ H.T et décide de ne pas retenir l'option au devis 1 de débosselage et de polissage d'un montant de 2656.50€ H.T.

DÉLIBÉRATION N°03/2016 COPIEUR DE LA MAIRIE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide le remplacement du copieur de la mairie qui arrive à la fin de son terme. Il sera remplacé par un copieur Business Hub C3350 sur 5 ans chez Konica Minolta et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire. Le coût actuel de la location est de 176.96€ H.T au trimestre, alors que la nouvelle proposition est de 142.16€ HT au trimestre

Votants : 08

Pour : 08

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION N°04/2016 COMPTE ADMINISTRATIF 2015 du Service de Distribution d'eau potable et d'Assainissement

Ce dernier présente :

✓ **Pour la section de fonctionnement**

- Recettes : 1 740,34 €

- Dépenses : 20 830,56 €

Soit un déficit de fonctionnement de - 19 090,22€ pour l'année 2015

✓ **Pour la section d'investissement**

- Recettes : 19 039,75 €

- Dépenses : - €

- Restes à réaliser : - €

Soit un excédent d'investissement de 19 039,75€ pour l'année 2015

Soit un déficit de clôture pour l'année 2015 de 50.47€, auquel il faut ajouter le résultat reporté 2014 de +49 200.72€ en fonctionnement et 6 132€ en investissement. Soit un excédent de clôture global de 55 282.25€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le compte administratif 2015 du service de distribution d'eau potable et d'assainissement ainsi établi.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Votants : 07

Pour : 07

Contre : 0

Abstention : 0



DÉLIBÉRATION N°05/2016
COMPTE DE GESTION 2015
du Service de Distribution d'eau potable et d'Assainissement

Monsieur le maire présente le compte de gestion 2015 de Madame le receveur de Neufchâtel-en-Bray. Il est conforme en tous points au compte administratif 2015 tant en recettes qu'en dépenses en fonctionnement et en investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le compte de gestion 2015 de Madame le Receveur de Neufchâtel-en-Bray.

Votants : 08

Pour : 08

Contre : 0

Abstention : 0



DÉLIBÉRATION N°06/2016
AFFECTATION DES RÉSULTATS AU BP 2016
du Service de Distribution d'eau potable et d'Assainissement

Le conseil municipal,

Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'année 2015 :

Section fonctionnement :

Pour l'année 2015, la section de fonctionnement dégage un résultat global de clôture de 30 110.50€, soit :

Excédent de l'année 2014 : 49 200.72€

Déficit de l'année 2015 : -19 090.22€

30 110.50€

Section d'investissement :

Pour l'année 2015, la section d'investissement dégage un résultat de clôture global excédentaire de 25 171.75€

Soit :

Excédent de l'année 2014 : 6 132.00€

Excédent de l'année 2015 : 19 039.75€

25 171.75 €

Restes à réaliser 2015 :- €

Décide, de reprendre en report à nouveau, comptes :

- R002 (section fonctionnement) la somme de 30 110.50 €

- R001 (section investissement) la somme de 25 171.75€

- R1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : - €

Votants : 08

Pour : 08

Contre : 0

Abstention : 0



DÉLIBÉRATION N°07/2016
BUDGET PRIMITIF 2016
du Service de Distribution d'eau potable et d'Assainissement

Monsieur le Maire présente le budget 2016 :

- volontairement en suréquilibre la section de fonctionnement, compte tenu du résultat reporté :
- en dépenses : 8 400 €
- en recettes : 31 911 €
- en équilibre la section d'investissement, en dépenses et en recettes à 25 172 €, compte tenu du résultat reporté 2015 de 25 171.75€

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal adoptent le budget primitif 2016 ainsi établi.

Votants : 08

Pour : 08

Contre : 0

Abstention : 0



DÉLIBÉRATION N°08/2016
DEVIS RECHERCHE DE PANNE SUR VMC

Le conseil municipal accepte le devis pour effectuer une recherche de panne et réparation sur VMC double flux de la salle des fêtes.

Votants : 08

Pour : 08

Contre : 0

Abstention : 0



INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Des demandes de subventions ont été reçues : il est demandé d'obtenir plus de renseignements avant d'y répondre
- Une demande pour installation de ruches a été faite : le conseil municipal ne s'y oppose pas
- Le devis Dujardin pour l'entretien des espaces verts - Saison 2016, a été présenté : il n'y a pas d'observations



La séance est levée à 21heures 30minutes.